Terre d'Histoire
et de Partage
www.montreux-chateau.fr

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

FLASH INFO
NOVEMBRE 2019

Label villes et villages fleuris

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Notre commune s'est vu décerner, courant octobre, l'obtention de sa 3ème fleur à ARC-ET-SENANS par la Région Bourgogne Franche-Comté. Cette distinction met en avant les mesures environnementales, le cadre de vie, la propreté, le développement touristique et la mise en valeur du patrimoine. Pour info, les fleurs ne comptent que dans 20% de la note ! Notre village entre ainsi dans le cercle très fermé des communes avec 3 fleurs, prouvant ainsi les efforts consentis en matière d'amélioration esthétique. Merci à tous ceux qui oeuvrent à la mise en avant de notre commune par la rénovation des façades par exemple et l'élimination d'édifices disgracieux. Merci à tous les bénévoles !

Recensement de la population en janvier

Le recensement se déroulera dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2020.
Le recensement, c'est utile à tous !
Le recensement permet de connaitre le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes ; plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, du nombre de pharmacies…
Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées
Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.
Le recensement de la population est gratuit ; ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Points sur les travaux

Le Département a entrepris un vaste programme de réfection de voirie dans notre commune durant les dernières vacances. Notre commune complètera ces travaux en réalisant le marquage au sol par la pose de résine bordeaux et des passages piétons de couleurs.
Un chalet est installé à proximité des écoles, il sera mis à la disposition des jeunes et adolescents de notre commune. En effet, ces derniers ne bénéficiaient pas d'un espace dédié, ce sera chose faite…
Notre commune lancera en début d'année la mise en sécurité de la rue de la Libération, par des trottoirs piétons/cyclistes, permettant ainsi l'accès à l'Eurovéloroute et à la liaison douce. Ces travaux d'un montant de 80 000 € bénéficieront de subventions à hauteur de 70%.

Ici, la nouvelle salle communale du 1000 clubs.

Plan Local d'Urbanisme

Les travaux menés sur le PLU se poursuivent actuellement avec la compilation des différents sondages de sol. Il n'y aura aucune validation de ce dernier, ni de réunions publiques du fait du renouvellement de l'équipe municipale au printemps. La précipitation ne serait pas bonne conseillère !

A l'approche de l'hiver, parlons déneigement

Comme depuis plusieurs hivers maintenant, notre commune effectuera un mode de salage de ses voiries à minima. En effet, le constat est toujours le même : l'achat de sel coûte très cher ; ce même sel détériore de façon conséquente le macadam de nos routes. Or si l'on souhaite garder des routes en bon état, il faudra sans cesse réinvestir de lourdes sommes pour refaire ces dernières : cela s'appelle « le principe de la double peine ».

Autre impact non négligeable, l'épandage de ce sel n'est pas sans incidence pour le biotope, la végétation et aussi la qualité des eaux et donc notre environnement…

Pour les usagers de la route, quelques recommandations s'imposent, ils se doivent d'adapter leurs équipements et leurs comportements aux conditions de circulation dégradées mais normales (pour la saison).

Concrètement, le chasse-neige interviendra et enlèvera le plus gros de la neige mais sans sel (sauf pluies verglaçantes) dans toutes les rues sauf les routes départementales (CD90). Seules les rues en pente comme la rue du Banné, du Chemin de fer (au niveau du pont SNCF) et des Grands Champs (au niveau de l'Ancien centre de secours) seront déneigées et salées.

Par contre, notre commune, pourra orienter les personnes qui le souhaitent vers des micro-entrepreneurs qui seront en capacité d'assurer la prestation de déneigement (trottoirs et accès aux habitations).

***Rappel important* : chaque riverain est tenu de déneiger son trottoir.**

Opération « gilets fluorescents »

Au retour des vacances de la Toussaint, les conditions météorologiques se détériorant***, il est nécessaire que chaque élève, bénéficiant d'un gilet fluorescent, se munisse de ce dernier notamment s'il se rend à pied à l'école.***

Bien entendu, le port de cet équipement ne doit pas se limiter qu'aux activités scolaires mais il doit être plus largement utilisé. Nous comptons sur l'implication des parents dans la réussite de ce projet.

Quelques dates et manifestations à retenir…

- Le **Marché de Noël des Ecoles** se déroulera le samedi 30 novembre, toute la journée à la Salle paroissiale. Ce marché est ouvert à tous sans exception. Vous y trouverez de nombreuses pâtisseries, objets de décoration confectionnés par les enfants des écoles. Boissons et petite restauration seront également de la partie, venez nombreux !
- Vœu du Conseil municipal, le vendredi 10 janvier à la salle « Crevoisier »
- Repas des Aînés, le dimanche 12 janvier à la salle Paroissiale
- Spectacle pour les petits : les dimanches 26 janvier, 23 février et 29 mars 2020.

Venez rencontrer le Saint Nicolas !

Tous les enfants (jusqu'à 11 ans) de la commune sont chaleureusement invités à venir rencontrer le Saint-Nicolas accompagné de son fidèle serviteur, le Père Fouettard.

Si vous n'avez pas peur et surtout si vous avez été sages, venez les rencontrer :

Le vendredi 6 décembre
à partir de 18 h 30
à la salle paroissiale !!!

Un goûter avec Jeanbonhommes et chocolat chaud sera servi pour le réconfort de tous !!!

✂ ----------

COUPON-REPONSE OBLIGATOIRE AVANT LE 30 NOVEMBRE

à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à envoyer par courriel montreux-chateau.alexia@orange.fr

Madame – Monsieur ……

❑ participera (ont) avec …….. enfant (s), à la fête de Saint Nicolas.

Signature :